

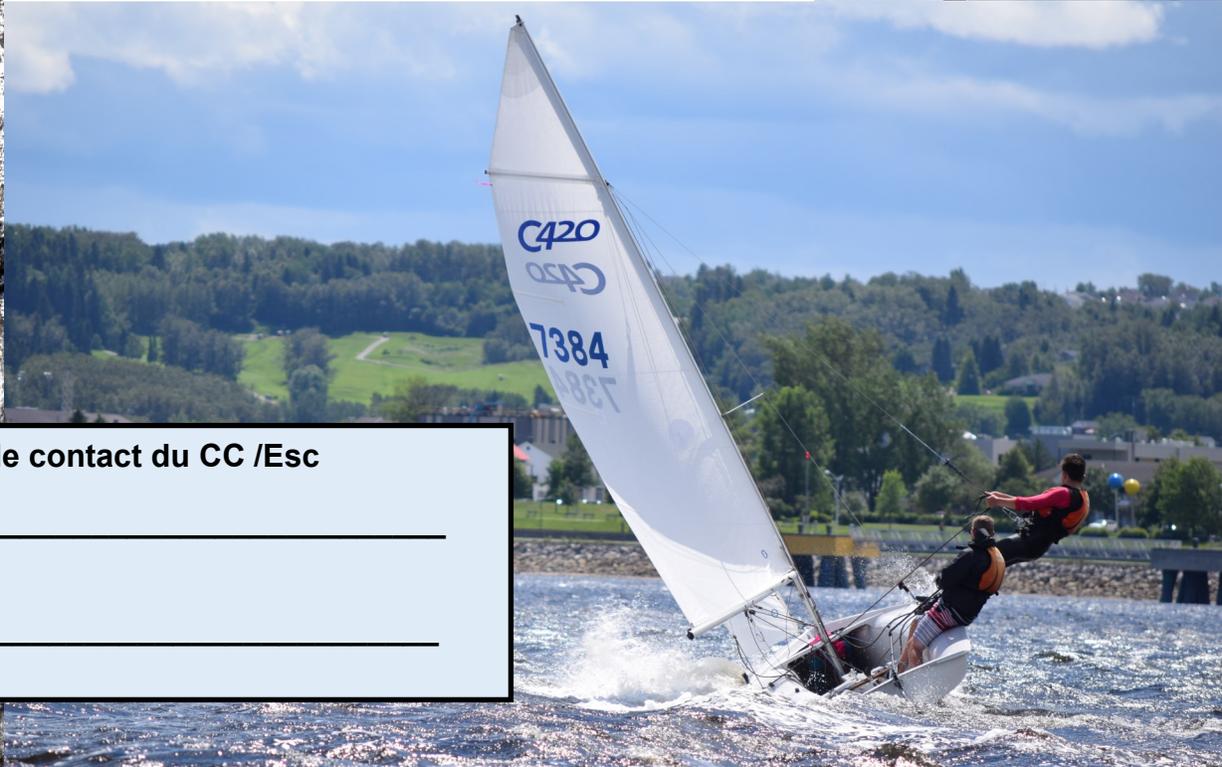


CADETS
CANADA

**Centres d'entrainement
des cadets**

Été 2017

Cahier d'information



Point de contact du CC /Esc

Nom: _____

Tél: _____

FÉLICITATIONS !!! Votre enfant a été sélectionné pour participer à un camp d'été. **Si votre enfant ne désire plus participer, il est IMPÉRATIF d'en aviser l'officier de contact du CC/Esc de votre enfant car plusieurs cadets sont en attente.**

TRANSPORT

Tenue durant les déplacements : Tous les cadets doivent voyager en uniforme (pantalons, ceinture, bottes, chemise ou gilet de marin, plaque d'identification « name tag » mais sans épaulettes, sans vareuse et sans cravate).

Informations sur les déplacements:

Déplacement de groupe : Les corps/escadrons (CC / Esc) de cadets recevront, au plus tard le 1er juin, les dates et horaires de transport collectif pour tous les cadets. La majorité des cadets voyageront en groupe par autobus nolisé. Un adulte sera présent dans l'autobus.

Déplacement à l'extérieur du Québec : Pour les cadets qui voyageront vers des centres d'entraînement des cadets à l'extérieur du Québec, vous recevrez, de votre officier de contact du CC / Esc, les renseignements pertinents à l'itinéraire de déplacement. Si vous n'avez reçu aucune information une semaine avant la date de départ, veuillez le contacter.

Déplacement par les parents : Les parents qui décident de conduire leurs enfants directement au centre d'entraînement des cadets, même s'il y a un autobus de prévu, doivent aviser le point de contact du CC/Esc le plus tôt possible.

Déplacement par avion : Les cadets qui voyageront par transport aérien recevront des consignes particulières sur la sécurité et les bagages de l'officier de contact du CC/Esc. Le cadet doit avoir une pièce d'identité émise par un gouvernement (ex: RAMQ).

Cadets provenant de la région immédiate du camp : Les cadets provenant de la région immédiate du camp pourront se présenter au centre d'entraînement des cadets à partir de l'heure indiquée sur l'offre de participation remise par le CC/Esc.

Départ du camp d'été : Les cadets pourront quitter le camp avec leurs parents/tuteurs, après la cérémonie de fin de camp. Les cadets qui retourneront par autobus seront informés de l'heure et de la procédure 48 heures avant le départ.

Déplacement des cadets-cadres : il est fortement recommandé d'utiliser le transport fourni pour leur déplacement aux camps. De plus, nous rappelons qu'aucun remboursement de déplacement pour l'utilisation d'une voiture personnelle par un cadet- cadre ne sera autorisé si un transport nolisé est fourni.

CENTRE DE COORDINATION DES DÉPLACEMENTS (CCD)

Adresse:

Garnison Montréal
6560 Hochelaga
Bât. 212
Montréal QC H1N 1X9
Tél : 514 252-2777 poste 2703
1-800-810-2347

Une fois sur la garnison, suivre les panneaux «Cadets».

Contrôle des déplacements et aide :

Le Centre de coordination des déplacements (CCD) coordonnera tous les déplacements des cadets vers les Centres d'entraînement des cadets.

Le CCD sera en opération, jour et nuit, du 19 juin au 22 août 2017. En cas de problème ou de retard lors des déplacements, veuillez communiquer avec le CCD pour une aide et/ou une assistance immédiate au numéro sans frais 1-800-810-2347.

URGENCE DURANT L'ÉTÉ

En cas d'urgence, les parents/tuteurs peuvent contacter le personnel du centre d'entraînement de son enfant. Voir les coordonnées de chacun des camps aux pages suivantes.

INFORMATIONS SUR LES CAMPS

CORRESPONDANCE

Pour toute correspondance avec votre enfant, les informations suivantes doivent être inscrites.

Prénom et Nom de votre enfant, titre du cours (si connu) et adresse du camp

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DES CADETS DE VALCARTIER (CECV)

Adresse

Garnison Valcartier
CP 1000, Succursale Forces
Courcellette QC G0A 4Z0
Tél: 418-844-5000 poste 3500
Fax: 418 844-3702
Courriel: CECV@cadets.gc.ca



[@Valcartier](#)



[@CECVValcartier](#)

Parades de fin de cours :

14 juillet 2017 - 10 h Cours - 2 sem (3 au 14 juillet)
21 juillet 2017 - 10 h Cours - 3 sem (3 au 21 juillet)
28 juillet 2017 - 10 h Cours - 2 sem (17 au 28 juillet)
12 août 2017 - 9 h Cours - 2 sem (1 au 12 août)
Cours - 3 sem (25 juillet au 12 août)
Cours - 6 sem (3 juillet au 12 août)

Congé mi-camp cadets:

Tous les cours de 6 sem. du 21 juillet (12h) au 24 juillet (18h)
sauf Cours Instr Exp (6 sem) : du 13 juillet (11h) au 16 juillet (20h)

Sorties (avec formulaire d'autorisation ci-joint) et visites

Les visites sont permises le dimanche entre 10h et 12h. Les autres jours de la semaine, un arrangement spécial avec les responsables de l'instruction de vos jeunes (compagnies) sera nécessaire pour pouvoir rencontrer votre enfant.

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DES CADETS DE BAGOTVILLE (CECB)

Adresse

Base des forces canadienne
C.P. 260 succursale Bureau-chef
Alouette QC G0V 1A0
Tél : 418-677-4000 poste 7906
Fax: 418-677-4000 poste 7111
Courriel : CECB@cadets.gc.ca



[@Bagotville](#)



[@CECB CTCB](#)

Parades de fin de cours:

14 juillet 2017 - 10 h Cours - 2 sem (3 au 14 juillet)
21 juillet 2017 - 10 h Cours - 3 sem (3 au 21 juillet)
28 juillet 2017- 10 h Cours - 2 sem (17 au 28 juillet)
12 août 2017 - 10 h Cours - 2 sem (1 au 12 août)
Cours - 3 sem (25 juillet au 12 août)
Cours - 6 sem (3 juillet au 12 août)

Congé mi-camp cadets:

Tous les cours de 6 sem : 21 juillet (13h) au 24 juillet (18h)

Sorties (avec formulaire d'autorisation ci-joint) et visites

Les visites sont permises le dimanche entre 10h et 20h. Les autres jours de la semaine, un arrangement spécial avec les responsables de l'instruction de vos jeunes (escadres, flottilles) sera nécessaire pour pouvoir rencontrer votre enfant.

MUSIQUE DES CADETS DE LA RÉGION DE L'EST (MCRE)

Parade de fin de cours : 4 août 2017 à 13 h 00 au Collège militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Bâtisse C16



[@MCRE.ERCB](#)

Congé mi-camp cadets: 23 juillet (16h) au 26 juillet (20h)



[@Musique_MCRE](#)

Les cadets seront majoritairement sur la route en tournée. Pour toutes questions, contacter la responsable au 1-800-681-8180 poste 668 6730. Les cadets terminent leur camp le 13 août au CEVC (voir adresse ci-dessous).

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT MUSICAL DES CADETS (CEMC)

Adresse

200, boul. St-Sacrement
St-Gabriel-de-Valcartier QC G0A 4S0
Tél : 418-844-2691 poste 2000
Fax : 418-844-0213

(situé dans les locaux de l'École secondaire du Mont St-Sacrement)

Courriel : CEMC@cadets.gc.ca



[@CEMCE.CMTCE](#)

Parades de fin de cours :

21 juillet 2017 - 10 h Cours - 3 sem (3 au 21 juillet)
12 août 2017 - 9 h 30 Cours - 3 sem (25 juillet au 12 août)
Cours - 6 sem (3 juillet au 12 août)

Congé mi-camp cadets:

Tous les cours de 6 sem : 21 juillet (13h) au 24 juillet (20h)

Sorties (avec le formulaire d'autorisation ci-joint) et visites:

Les visites sont permises le dimanche entre 8h et 20h. Les autres jours de la semaine, un arrangement spécial avec les responsables de l'instruction de vos jeunes (cours) sera nécessaire pour pouvoir rencontrer votre enfant.

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DE VOL DES CADETS (CEVC)

Adresse

30, boul. du Séminaire Sud,
St-Jean-sur-Richelieu QC J3B 5J4
Tél : 450 347-5301, poste 252
Fax : 450 347-5623

(situé dans les locaux du CEGEP Saint-Jean sur Richelieu)

Courriel : CEVC@cadets.gc.ca



[@CEVCE.CFTCE](#)



[@CECB CTCB](#)

Parade de fin de cours:

13 août 2017 - 10 h Hangar-HD4 de la Garnison Saint-Jean

Congé mi-camp cadets:

Aucun

Sorties (avec le formulaire d'autorisation) et visites:

Autorisation de sorties les samedis 18h aux dimanches 20h mais peut être sujet à changement selon les contraintes d'instruction. Entrer par la porte no.1.

Les cadets de la Bourse de pilote d'avion recevront plus d'information sur les sorties ultérieurement.

Uniforme

- Uniforme pour le départ (voir p. 2)
- T-Shirts d'élément (1)
- Bas de laine (2)
- Polar (doublure manteau d'hiver) (1)
- Tenue d'instruction (élément marine)
- Uniforme de campagne avec bottes (armée)

Vêtements spécifiques à un cours

- Espadrilles supplémentaires (sport)
- Vareuse (MCRE, exercice militaire)
- Chaussures nautiques (expédition)
- Bottes de marche (expédition) facultatif
- Vêtements et chaussures nautiques

Articles personnels nécessaires

- Savon et porte-savon
- Shampoing
- Peigne ou brosse à cheveux
- Brosse à dents, dentifrice et soie
- Sandales de douche
- Débarbouillettes (2)
- Serviettes de bain (2)
- Antisudorifique
- Rasoir et crème à raser
- Serviettes sanitaires
- Casque de bain
- Crème solaire (protection 30)
- Courroie de sécurité pour les lunettes
- Bracelet « *médic-alert* » (obligatoire)
(allergie/problème de santé sévère)

Vêtements civils

- Espadrilles (1)
- Pantalons courts (4)
- Pantalons longs (2)
- Pantalons de jogging (2)
- T-Shirts de sport (4)
- Chandails manches longues (2)
- Bas de coton (7)
- Sous-vêtements (7)
- Pyjamas (1)
- Maillot de bain (long pour fille) (1)

Les symboles violents, racistes, sexistes, reliés à l'alcool ou offensants ne sont pas permis sur les vêtements civils.

- Baume pour les lèvres
- Cadenas (3)
- Coffre à crayons et crayons
- Cahier de notes
- Papiers mouchoirs
- Cintres (5)
- Savon à lessive
- Trousse de cire à chaussures noir
- Coupe ongle / lime
- Petit sac à dos (facultatif)
- Appareil photo (facultatif)
- Réveil matin (facultatif)
- Appareil électronique (choix personnel)
- Fer à repasser (facultatif)
- Serviettes humides (expédition)

Équipements ou matériel spécifique à l'instruction

- Journal de bord (niveau 5, phase 5 ou cadet-maître) pour les cadets-cadres
- Bâton de marche (cours expédition) facultatif
- Instrument de musique personnel
(Responsabilité personnelle) (musique)

IMPORTANT (À NE PAS OUBLIER)

- Carte d'appel (au besoin)
- Argent de poche (environ 20\$)
- Formulaire d'autorisation de sortie ci-joint
- Spécimen de chèque et formulaire de dépôt direct (sauf cours de 2 semaines) ci-joint
- Carte d'assurance maladie (obligatoire)
- Médicaments sous ordonnance
(contenant d'origine avec prescription valide (copie). Placer pour y avoir accès facilement à l'arrivée au camp.)

DISCIPLINE

Tous les participants à un camp d'été devront respecter les règlements promulgués par les autorités du camp incluant les règles de vie communautaire et le code de discipline.

Drogue / Alcool / Médicament non prescrit / Boisson énergisante : La consommation ou la possession de ces produits est interdite.

Armes : Les armes à feu et armes blanches telles que couteaux, canifs, machettes sont prohibées. Les pointeurs au laser, briquets ainsi que tout autre matériel servant à allumer une flamme sont interdits.

Tabagisme : Des programmes sont en place pour inciter le personnel et les cadets à cesser de fumer. Aucun produit du tabac n'est vendu dans les cantines des camps d'été. À noter que les mêmes règles s'appliquent aux cigarettes électroniques.

SERVICES DISPONIBLES

Les services suivants sont disponibles sur tous nos camps:

Cantine (en soirée)
Barbier (hebdomadaire)
Wifi (en soirée)
Téléphone public
(carte d'appel recommandée)

Allocation d'instruction : Les cadets devront arriver au centre d'entraînement des cadets avec un spécimen de chèque et le formulaire de dépôt direct ci-joint afin de permettre le versement de leur allocation d'instruction par dépôt direct à la fin de leur séjour. Les cadets séjournant sur un cours de 2 semaines recevront leur allocation d'instruction en argent à la fin de leur séjour au CEC.

Il est à noter que tous les cadets recevront, en argent, un montant de leur allocation pendant le camp afin de leur permettre d'avoir de l'argent de poche pour leurs dépenses personnelles. Il est tout de même recommandé d'apporter au CEC un montant maximum de 20\$ comme argent de poche. Il est possible que certains achats soient imputés de l'allocation d'instruction, ex: chandail de camp.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX/ DENTAIRES / LUNETTES / LENTILLES

Des services médicaux primaires/urgence et soins dentaires d'urgence seulement sont disponibles sur chacun des camps. **Il est important de déclarer tout changement de condition médicale à la section médicale de l'URSC Est, 1-800-681-8180 postes 668 6406 ou 668 6934 lorsque connu, sous peine d'être retourné à la maison avant l'embarquement ou à l'arrivée au camp.**

Médication : Nous encourageons fortement les cadets ayant en leur possession des médicaments sous ordonnance à utiliser les plaquettes thermoformées (Dispill). Plusieurs pharmacies offrent ce service gratuitement. Autrement, les médicaments doivent être dans leurs contenants d'origine avec l'étiquette originale. De plus, il est demandé que les cadets arrivent au CEC avec suffisamment de médicaments pour couvrir la période complète du camp. Un contrôle des médicaments en vente libre sera effectué par le personnel du centre pour les cadets qui en apportent de la maison, en cas de besoin il est aussi possible d'en obtenir auprès du personnel médical.

Lunettes et lentilles cornéennes (verres de contact) : Il est recommandé d'avoir une seconde paire de lunettes et une copie de la prescription pour la durée du séjour au centre d'entraînement des cadets. De plus, il est fortement recommandé aux cadets de porter une courroie de sécurité pour leurs lunettes. Si le cadet porte des lentilles cornéennes, il est fortement recommandé qu'il ait aussi une paire de lunettes. En cas de bris durant le séjour au camp, le personnel coordonnera le remplacement avec le parent et les frais encourus seront payés par les parents.

Le ministère de la Défense nationale et les Ligues des cadets sont fiers partenaires du Programme des cadets du Canada.



FORMULAIRE - AUTORISATION DE SORTIE

A - Directives à l'intention des parents/tuteurs

Votre enfant sera autorisé à quitter le centre d'entraînement des cadets (CEC) en compagnie des individus et selon les limitations que vous identifierez sur ce formulaire. Pour toute modification, une fois votre enfant/pupille présent au CEC, faites parvenir une télécopie ou un courriel au CEC concerné. AUCUNE PERMISSION INDIVIDUELLE ne sera accordée sans cet avis de consentement. L'identité des personnes désirant prendre en charge un cadet sera vérifiée à l'aide d'une carte d'identité avec photo.

Ce formulaire s'applique uniquement aux cadets âgés de moins de 18 ans. Il ne vise que les périodes de congé et non pas les activités à l'extérieur du CEC organisées par celui-ci et lors desquelles votre enfant/pupille sera supervisé par le personnel du CEC.

Le commandant du CEC est l'autorité finale en ce qui concerne la politique des permissions accordées à tous les membres du CEC.

Si manuscrit, veuillez écrire lisiblement.

B - Identification du cadet

No CC / Esc : _____ Nom : _____ Prénom : _____

Cours : _____

C - Identification du parent/tuteur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse de résidence : _____

Code postal : _____ N° Rue Ville

Tél : _____ Résidence : () _____

Bureau : () _____

Cell : () _____

Courriel : _____

Aucune autorisation parentale requise pour les cadets âgés de 18 ans.

D - Permission de sortie (Une seule case doit être cochée)

- J'autorise mon enfant/pupille à aller où bon lui semble lors de ses périodes de congé ou de permission. Peut quitter le CEC avec toute personne de son choix.
- J'autorise mon enfant/pupille à sortir avec les personnes identifiées à la section E.
- Je n'autorise pas mon enfant/pupille à sortir du CEC à l'exception des sorties organisées en groupe, sous supervision du personnel du CEC.

Au besoin, écrire au bas du formulaire ou ajouter une autre feuille.

E - Personnes responsables

J'autorise les personnes suivantes à prendre en charge mon enfant/pupille :

1. Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Tél : () _____
N°/App/Rue/Ville Cell : () _____
Lien de parenté : _____

2. Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Tél : () _____
N°/App/Rue/Ville Cell : _____
Lien de parenté : _____

F - Remarques (Inscrire toute autre information pertinente concernant les autorisations de sortie de votre enfant/pupille.)

Signature (parent/tuteur) : _____

Date : _____



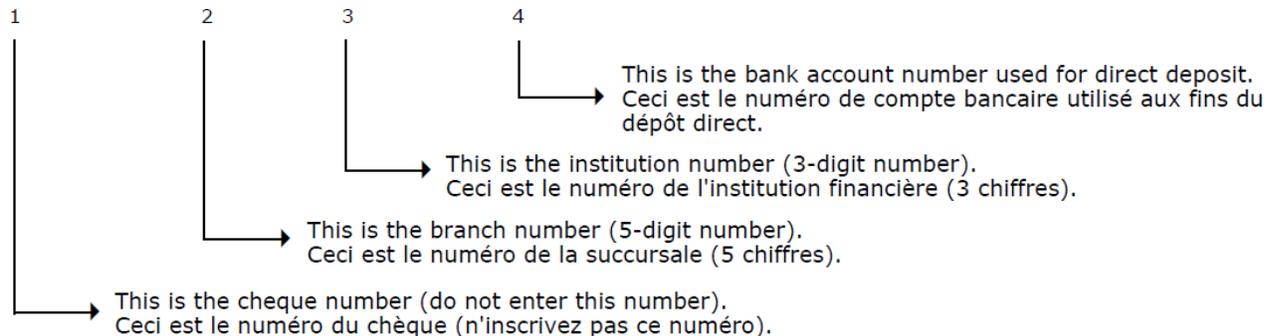
DIRECT DEPOSIT REQUEST FORM FORMULAIRE D'INSCRIPTION - DÉPÔT DIRECT

Last Name – Nom		First Name – Prénom	
Full Address – Adresse complète			City/Town - Ville
Province	Postal Code – Code postal	E-mail Address – Adresse de courriel	
Telephone (home) - Téléphone (maison)		Telephone (work) - Téléphone (travail)	

Military Militaire	Civilian Instructor Instructeur civil	Staff cadets Cadets-cadres	Cadets
-------------------------------	--	---------------------------------------	---------------

New request – Nouvelle demande		Change – Changement	
Service Number – Numéro matricule	Unit - Unité	UIC - CIU	
Branch No. - No de la succursale	Institution No – No de l'institution	Account No – No de compte	

⑈ 9999 ⑈ ⑆ 999999 ⑈ 9999 ⑆ 9999 ⑈ 9999 ⑈ 9999 ⑈ 9999 ⑈



**J'autorise l'URSC à déposer les paiements directement dans mon compte jusqu'à nouvel ordre.
I authorize the RCSU to deposit the payment(s) directly into my account until further notice.**

Date

Signature du (de la) réquérant (e)
Signature of Applicant

